|  |  |
| --- | --- |
|  | Agence fédérale des médicaments et des produits de santé  Federaal agentschap voor geneesmiddelen en gezondheidsproducten  Eurostation II – Place Victor Hortaplein 40/40  1060 Brussel-Bruxelles |

Management Support

|  |
| --- |
| **COMITÉ DE TRANSPARENCE 78 – PROCÈS-VERBAL**  **30.01.2019 – 8E363** |

**1. Approbation de l’ordre du jour**

# *L’ordre du jour est approuvé.*

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 06.12.2018**

# *Le rapport de la réunion du 6 décembre 2018 est approuvé.*

**3. avis plan stratégique AFMPS 2019-2021**

Conformément au règlement d'ordre intérieur du comité, l'avis émis par la Comité de transparence concernant le plan stratégique 2019-2021 a été mis à l'ordre du jour à titre purement informatif.

**4. CLÔTURE DES COMPTES 2018**

Les slides relatives à ce point ont été distribuées lors de la réunion.

L’AFMPS explique le caractère tardif de la distribution des documents. La division Budget et Contrôle de gestion est en effet, tout comme beaucoup d'autres services, en sous-effectif.

Avant de présenter les slides, l’AFMPS insiste sur le fait qu'il s'agit de résultats provisoires, vu que des corrections sont encore possibles jusqu'à vendredi. Il ne s'attend toutefois pas à ce que la tendance change encore beaucoup.

Il y a un excédent, avec cette nuance qu'une partie de celles-ci se rapportent aux années précédentes, ou doivent encore être remboursées. De plus, les dépenses ont été largement inférieures à ce qui a avait été budgétisé.

Cet excédent sera entièrement alloué aux secteurs de financement et au Trésor via le mécanisme des taxes variables.

L’AFMPS constate que le système des taxes variables fonctionne bien. L'AFMPS doit toutefois être vigilante en ce qui concerne sa capacité à dépenser. L'instabilité politique à la fin de l'année n'y a en effet pas contribué. L’agence indique que la cellule stratégique tente encore de faire approuver les dispositions de modification de la loi de financement - initialement reprises dans l'avant-projet de loi portant des dispositions diverses en matière de santé VII. Les pharmaciens pourront donc également bénéficier de la taxe variable.

**5. Plan opérationnel 2018 : réalisations**

Les résultats du plan opérationnel 2018 ont été clôturés le 3 janvier 2019 et sont présentés au moyen d'un code couleur. Les objectifs indiqués en vert ont été atteints à la date susmentionnée ; les objectifs indiqués en orange ont été partiellement atteints ; les objectifs indiqués en rouge indiquent les objectifs non atteints, et les quelques lignes bleues indiquent un ajournement par ou avec l'accord de la cellule stratégique.

La présidente a fait le calcul et arrive à 61% d'objectifs atteints et 80% d'objectifs atteints ou partiellement atteints. Elle félicite l'AFMPS et tous les collaborateurs concernés par ce résultat, qui est le meilleur jamais atteint.

**6. plan opérationnel 2019**

L’AFMPS estime que les affaires courantes auront indubitablement un impact sur la mise en œuvre du plan opérationnel 2019.

L’agence insiste sur le fait que les activités de base ("core business") de l'AFMPS, auxquelles il est fait référence à la dernière ligne du plan opérationnel, sont essentielles pour la santé publique et bénéficient donc de la plus grande priorité.

La présidente demande aux membres de partager leurs remarques.

Aucun avis n'est pour le moment encore émis par le Comité de transparence, vu les incertitudes concernant l'issue de la concertation avec les autorités budgétaires.

Les membres soutiennent toutefois l'idée de donner, au moyen de la transmission du présent PV, un signe à la cellule stratégique des ministres concernés que l'exécution du plan opérationnel 2019 est compromise s'il n'y a pas la possibilité de faire certaines dépenses.

**7. calendrier plateformes de concertation 2019**

Le calendrier a été transmis à titre informatif. Toutes les données n'étaient toutefois pas encore connues au moment de l'établissement de celui-ci. Les dates des événements du cycle budgétaire n'y sont pas non plus reprises, vu que celles-ci sont encore inconnues.

Une version actualisée du calendrier suivra.

**8. mise à jour redesign**

L’AFMPS commente oralement les derniers développements relatifs au Redesign des administrations de santé. On se concentre actuellement surtout sur le déménagement.

Ensuite, on continue à travailler au niveau des passerelles, telles que l'accès à l'innovation dans les soins et l'audit des hôpitaux.

La présidente insiste sur l'importance d'un bon contrôle et d'une transparence dans les dépenses et les recettes dans le cadre du redesign.